**Société**

Adresse

Téléphone

Mail

SIREN

**Numéro de contrat :**

**ATTESTATION SUR L’HONNEUR FRACTION D’ENERGIE NON RENOUVELABLE CONSOMMÉE**

Conformément aux dispositions de l’arrêté du 2 octobre 2001 modifié fixant les limites dans lesquelles certaines installations utilisant, à titre principal, certaines énergies renouvelables ou des déchets peuvent utiliser une fraction d'énergie non renouvelable, et correspondant à des nécessités techniques, notamment lors des phases de démarrage des installations et pour assurer une certaine stabilité à la combustion.

Je soussigné M. / Mme

Dûment habilité à représenter le producteur, la société

Atteste sur l'honneur que la valeur de la fraction d'énergie non renouvelable utilisée par l’installation de production objet du présent contrat allant du 01/01/20 au 31/12/2020 s'est élevée en moyenne à **X** % de la quantité d'énergie primaire consommée par l'installation.

Fait à :

Le :

Nom, prénom et qualité du signataire :